

Étude de cas: Le Parc éolien en mer des deux cotes

Étape 2: Des acteurs avec des visions différentes du projet de Parc éolien en mer.

Doc 1: Comment la Compagnie du vent fait-elle pour faire accepter ce projet ?

1. Ouvre une page internet
2. Dans la barre adresse, tape l'adresse internet suivante: <http://ma-tvideo.france2.fr/video/iLyROoafvDOo.html>
3. Réponds aux questions ci-dessous sur ton cahier à l'aide de la vidéo:
 - a. Que font les représentants de la Compagnie du vent dans cet avion ?
 - b. Quels sont les animaux qu'ils dénombrent ? (2 catégories d'animaux attendues)
 - c. Pourquoi dénombrent-ils ces animaux ?
 - d. Pourquoi la compagnie du vent fait-elle cette étude d'impact sur l'environnement ? (2 réponses attendues)
 - e. Qui la Compagnie du Vent a-t-elle du mal à convaincre de l'utilité du projet ?
 - f. Pourquoi ? (2 raisons attendues)
 - g. Pourquoi ce projet est-il aussi important pour la compagnie du vent ?
 - h. Selon toi, laquelle de ces préoccupations est la plus importante pour la Compagnie du Vent: sociale, environnementale ou économique ?

Doc 2: Implantation de 141 éoliennes en mer : préjudices sur les emplois: Une élue de la commune du Tréport donne son avis (Extrait du carnet d'acteur n°7 du débat public sur le parc éolien en mer des Deux Cotes)

Dans l'activité pêche, ce sont 50 à 70 navires qui pêchent au chalut dans la zone du projet «large ». L'invasion du domaine public maritime sur plus de 70 km² amputerait la zone de pêche.[...] Cette situation entrainerait une réduction importante du nombre de navires et des équipages qui comptent environ 250 marins, et en conséquence le déclin de la filière, déjà confrontée à de nombreuses difficultés. [...]

Dans le tourisme, l'animation apportée par l'activité portuaire et son commerce est la principale attraction touristique de notre station ; sans elle, inévitablement, le déclin d'autres activités économiques suivrait.[...]

Dans l'immobilier, l'impact visuel des éoliennes est évident, 141 éoliennes clignotantes porteraient atteinte aux paysages, nuit et jour, il ne peut pas être un argument de ventes et de séjours. Déjà, des transactions de vente d'appartements dans le pittoresque quartier balnéaire de Mers-les-Bains avec vue sur mer et coucher de soleil, ont échoué, dès la connaissance du parc éolien projeté.

Mme Aguirre Bilon Carmen, élue municipale du Tréport

Doc 3: Quel projet pour quel impact sur l'environnement: l'avis des élus écologistes de Picardie et de Haute-Normandie. (Extrait du carnet d'acteur n°8 du débat public sur le parc éolien en mer des Deux Cotes)

Minimiser l'impact environnemental

« En mer » ne doit pas signifier « contre la mer ». Au large de nos côtes se trouvent plusieurs aires marines protégées [...]. La priorité doit être donnée à la préservation des espèces protégées. Le scénario « Large », en étant situé à au moins 7 km de ces zones, est celui qui perturbera le moins les équilibres marins. L'avifaune (oiseaux) doit également faire l'objet d'une attention particulière. L'analyse des couloirs migratoires et des aires de stationnement doit encore être approfondie.

[...]Les investissements liés au projet et les recettes futures doivent pouvoir bénéficier à la préservation du littoral.

Minimiser l'impact social

[...] Dans le projet des Deux Côtes, cette réalité s'illustre par l'opposition marquée des pêcheurs. Les inquiétudes qu'ils expriment sont légitimes. Des mesures d'accompagnement et d'indemnisation des pêcheurs, notamment pendant la période des travaux, devront être adoptées.

Maximiser les retombées économiques pour nos régions

Les ressources présentes sur notre territoire ne doivent pas être accaparées au profit d'une simple rente privée. Le projet devra être étroitement connecté au tissu économique local. [...] Concrètement, la filière pourra s'appuyer sur la politique de formation professionnelle de la Région Picardie qui soutient les formations qualifiantes de tous niveaux dans le domaine des énergies renouvelables.

Les élu(e)s régionaux Europe Écologie et Les Verts de Haute-Normandie et de Picardie

Document 2:

1. L'auteure de ce texte est-elle favorable au projet ?
2. Selon elle, quels sont les trois domaines menacés par le parc éolien en mer ?
3. Sa préoccupation est-elle plutôt sociale, économique ou environnementale ?

Document 3:

4. Les élus écologistes sont-ils favorable au projet ?
5. Quels sont les deux objectifs des écologistes présentés dans ce texte ?
6. Que proposent-ils pour aider les pêcheurs ?
7. Leur préoccupation est-elle plutôt sociale économique ou environnementale ?

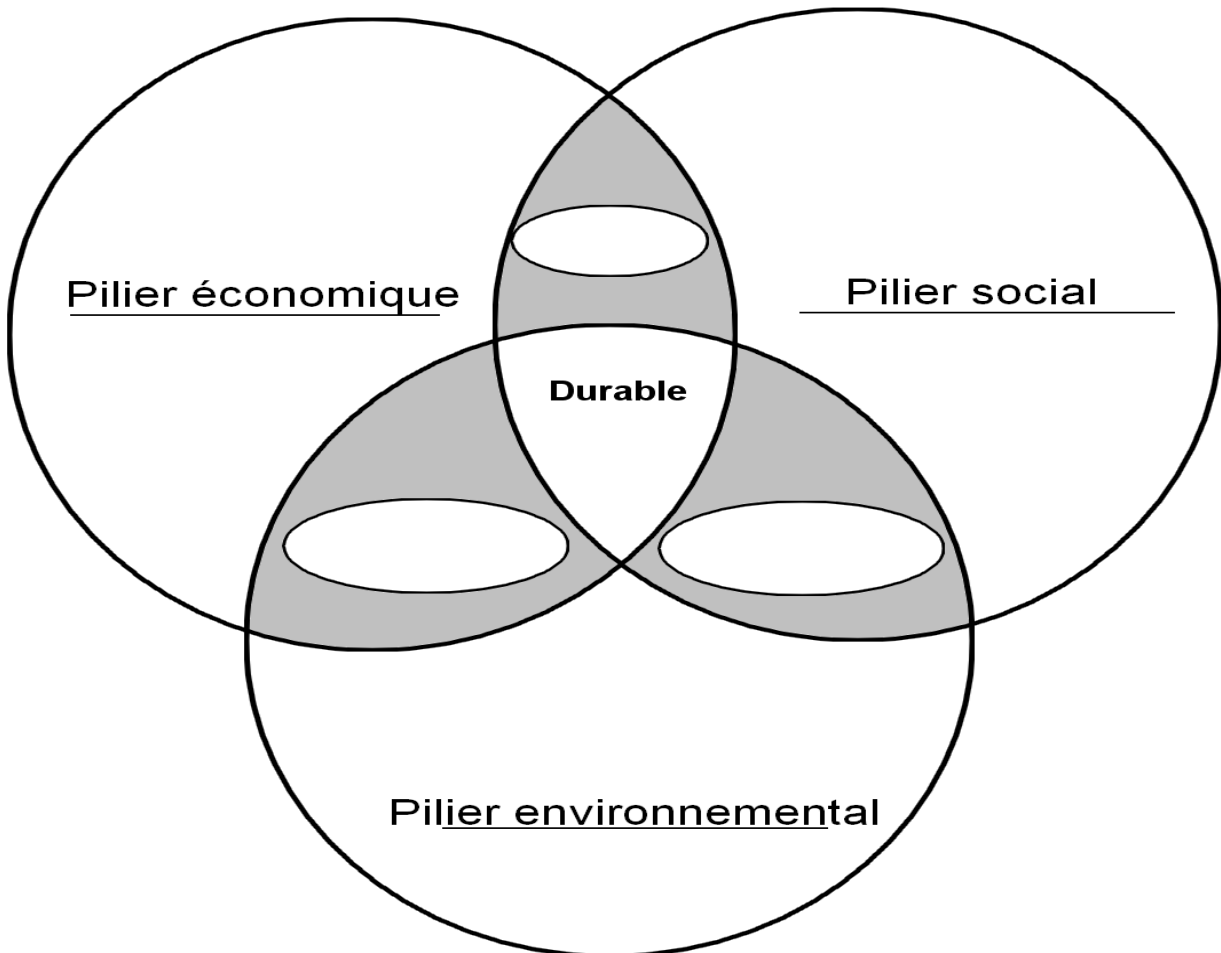
Conclusion de l'étude de cas:

1. Dans le tableau ci-dessous, indique pour chaque acteur quels piliers sont secondaires, importants et très importants en utilisant les réponses aux questions: (les trois termes doivent apparaître dans chaque colonne)

Piliers du développement durable	Compagnie du Vent	Mairie du Tréport et pêcheurs	Écologistes
Environnemental (Préserver les espaces et les ressources naturelles)			
Économique (créer des richesses)			
Social (satisfaire les besoins des populations (santé, emploi,...)			

2. Finalement, il apparaît que les enjeux du développement durable ne sont pas les mêmes pour tous les acteurs. Nous allons essayer de comprendre ce qui fait qu'un projet est durable en réalisant les étapes suivantes:
 - Colorie en Vert le pilier environnemental
 - Colorie en rouge le pilier social
 - Colorie en jaune le pilier économique

- Dans les espaces gris, Nous allons placer ensemble les mots suivants en fonction de leur définition:
 - VIVABLE: Idée d'une société vivant dans un milieu naturel préservé
 - VIABLE: Idée d'une croissance économique qui préserve les ressources
 - EQUITABLE : Idée d'un partage des richesses pour lutter contre les inégalités.



3. D'après le croquis ci-dessus, pour qu'un projet soit durable que faut-il entre les trois piliers ?
4. A l'aide du texte en marron p 180, quel est l'objectif principal du développement durable?